

La LIRA est une lettre mensuelle qui vise à vous informer des activités (recherche, publications, appels d'offres, annonces de manifestations scientifiques, etc.) de la thématique "État de droit, démocratie et société en Francophonie" de l'Agence universitaire de la Francophonie ainsi que celles de ses partenaires universitaires.

Actualités de la revue ASPECTS

Partenariat :

Publication en ligne des actes des ateliers étudiants du Centre de recherche en droit public (CRDP) - L'état de droit et la démocratie

Cette publication en ligne est issue de la collaboration entre le CRDP et la Revue ASPECTS. Dans ce numéro spécial, le thème « État de droit et démocratie » est revisité de manière plurielle, faisant appel à ces diverses conceptualisations dans les articles suivants : Marwa Semhat, *Démocratie et globalisation de la justice* – Elsa Rizkallah, *Les élections américaines* – Nicole Florence Matip et Konstantia Koutouki, *Cameroun : une analyse juridique de la mutation constitutionnelle du 10 avril 2008* – Jean-Louis Roy, *La démocratie, une valeur universelle ?*

Les actes des ateliers sont disponibles en ligne sur le site de la revue à l'adresse suivante : http://www.revue-aspects.info/ateliers_crdp/

Prochain numéro à paraître :

- Le numéro thématique - « **Les acteurs non-étatiques dans les conflits armés** » sera disponible fin octobre.

Pour consulter les numéros déjà parus en ligne, consultez le site Internet de la revue : www.revue-aspects.info

Actualités de l'AUF

Bourses, appels d'offres et appels à candidatures

Institut de recherche et de débat sur la gouvernance (IRG)

L'Institut de recherche et de débat sur la gouvernance (IRG)¹ travaille à partir de la richesse analytique et la force opératoire de la notion de gouvernance : elle permet d'analyser les modalités d'exercice de l'action publique dans une société donnée, la variété et les stratégies des acteurs publics et privés impliqués dans l'action publique, les processus décisionnels et les modes de construction collective des régulations. Le concept renvoie ainsi, pour l'IRG, aux modes d'interactions et de dialogues État-sociétés et à la capacité des institutions (publiques) à favoriser des articulations constructives et porteuses de l'intérêt général entre tous ces acteurs Il y va d'une « fabrique du politique » plus légitime : d'un continent à l'autre, on constate un besoin croissant des citoyens à se reconnaître dans la manière dont ils sont gouvernés ainsi que dans les institutions et les normes qui les régissent Au-delà des modèles et techniques institutionnels la gouvernance met en évidence les processus négociés d'institutionnalisation du pouvoir.

Initiative de la Fondation Charles Léopold Mayer², l'IRG s'efforce, depuis sa création en 2006, d'offrir à des chercheurs, à des professionnels des institutions publiques nationales et internationales, à des organisations de la société civile, un espace de débat où soient analysées et discutées les expériences innovantes de constructions de régulations, et où soient croisées et fédérées des approches et des propositions plus adaptés aux enjeux actuels, du local au mondial, d'une gouvernance publique plus légitime.

Basée à Paris mais multipliant les partenariats avec des institutions, des universités, des organisations asiatiques, africaines, européennes, nord et sud américaines, l'équipe de l'IRG dispose aussi d'un pôle à Bogota. Elle produit ou fait produire de l'expertise et met en place des modules de formation et anime des séminaires et ateliers d'étudiants (à Sciences Po, à l'École Centrale de Paris, à Columbia University à New York, à l'université de Grenoble, dans plusieurs universités latino-américaines...). L'IRG

Bureau régional Asie-Pacifique (AUF)

Appel à projets : contrat de partenariat pour masters francophones

Date limite : 30 septembre 2010

Le contrat de partenariat est un soutien proposé par l'Agence universitaire de la Francophonie aux formations francophones existant dans les universités membres de l'AUF en Asie-Pacifique et qui ne bénéficient pas actuellement d'aides de l'AUF. L'objectif de ce contrat de partenariat est d'aider les formations francophones de la région Asie-Pacifique à poursuivre une politique de qualité et de favoriser leur reconnaissance (...)

[En savoir plus](#)

organise des séminaires internationaux, alimente un site-ressources, et publie des livres et des dossiers, ainsi qu'une revue, *Les Chroniques de la gouvernance*³. Sa démarche est à la fois *interculturelle* (donner à voir la diversité des postures et des propositions géoculturelles et socioprofessionnelles en matière de gouvernance), *interdisciplinaire* (par le croisement des apports des sciences politiques, de l'anthropologie, du droit, etc.) et *interacteurs* (par la mise en lien de la diversité des acteurs mentionnés plus haut, par l'articulation des différentes échelles de gouvernance).

Les activités de l'IRG sont actuellement organisées autour de quatre programmes :

Le programme « légitimité et enracinement des pouvoirs » se concentre sur une série de questions relatives aux liens entre les sociétés et leurs gouvernants : la conformité d'un pouvoir à un système constitutionnel suffit-elle à asseoir sa légitimité et à l'assurer de la confiance et de l'adhésion des citoyens ? Quelles sont les sources de légitimité du pouvoir, comment s'articulent-elles, comment prendre en compte la pluralité des normes (sociales, juridiques, coutumières, religieuses, historiques, internationales) que l'on peut constater dans bien des pays du monde ? Comment prendre en compte cette pluralité des cultures et pratiques normatives au niveau de la régulation publique ? Autour de ces questions, dont certaines (surtout la dernière) sont familières à plus d'un universitaire membre de l'AUF, l'Institut organise notamment une série de rencontres internationales, en Afrique, en Amérique andine et bientôt dans d'autres régions, où chercheurs, politiques, organisations sociales, autorités traditionnelles, etc. confrontent leurs points de vue, élaborent des propositions et construisent un contenu ensuite diffusé sous forme de livres, dossiers et films.

Lié de fait à ces derniers chantiers, le programme « Réforme des institutions publiques » s'intéresse aux processus de refondation de l'action publique à l'œuvre dans le monde, et à la question de l'adaptation des modes de gouvernance aux nouvelles échelles de gouvernance infra et supranationales. Le programme vise également à construire une vision globale et critique des dispositifs de formation aux affaires publiques dans le monde. L'IRG a ainsi mis en place avec quelques partenaires un « observatoire international des formations aux affaires publiques » qui recense, analyse et met en question la manière dont les Etats et les systèmes universitaires, aujourd'hui, préparent leurs responsables publics.

Un troisième programme concerne la coproduction du bien public et les partenariats multi acteurs. Il cherche notamment à analyser le rôle et les modes de participation des acteurs non gouvernementaux (associations, ONG, syndicats, entreprises, autorités locales, etc.) dans la définition des politiques publiques : comment la contribution d'acteurs non-étatiques à la fourniture de services d'intérêt général leur permet-elle de peser sur les politiques ? Comment ces acteurs s'inscrivent-ils dans les agendas internationaux et dans les négociations ? Autour de ces questions, et en plus des rencontres internationales qu'il organise, l'IRG a créé avec Sciences Po, la plateforme française des ONG Coordination Sud, bientôt rejoints par l'AUF, un « Prix de la diplomatie non gouvernementale » qui récompense les meilleurs travaux universitaire de master illustrant des stratégies innovantes de plaidoyer d'acteurs non gouvernementaux sur la scène internationale.

Enfin, dans un quatrième programme, l'IRG analyse les mécanismes institutionnels d'évaluation de la gouvernance et les outils élaborés par les organisations de la société civile pour intervenir dans les processus d'évaluation. Il confronte notamment les expériences latino-américaines et africaines (MAEP⁴), et suscite des études et des publications sur ces thèmes.

L'IRG est aujourd'hui principalement appuyé par la Fondation Charles Léopold Mayer, le ministère français des Affaires étrangères et européennes, l'Agence française de développement et la fondation américaine Ford. Il développe ses activités avec de nombreux partenaires dans le monde entier à travers des activités d'expertises, de formation, d'ateliers d'étudiants, de mise en place d'espaces de dialogue, d'études, etc. L'Institut peut déjà de féliciter de voir mises peu à peu les questions qu'il met en débat à l'agenda de plusieurs organisations internationales, de noter la croissance de la demande d'expertise qui lui est faite et la progression rapide de consultation de son site-ressources. Mais surtout, le débat provoqué et la multiplication des partenariats constituent un exercice d'apprentissage permanent pour l'IRG. De ce point de vue, les échanges et le développement d'un partenariat accru avec l'Agence universitaire de la francophonie est déjà l'occasion pour lui d'une riche ouverture, notamment avec les universités africaines, nord américaines, asiatiques membres du réseau AUF dans la valorisation et mise en questionnement des acteurs et pensées francophones.

1 www.institut-gouvernance.org

2 www.fph.ch

3 téléchargeables, comme plusieurs des livres et dossiers produits, sur le site de l'IRG et sur celui des éditions Charles Léopold Mayer www.eclm.fr.

4 Mécanisme africain d'évaluation par les pairs.

Agence universitaire de la Francophonie

Prix de la Francophonie pour jeunes chercheurs : 5ème édition 2010-2011

Date limite : 31 octobre 2010

L'Agence universitaire de la Francophonie lance un appel à candidatures pour la cinquième édition du Prix de la Francophonie pour jeunes chercheurs. Cet appel est ouvert du 15 juillet au 31 octobre 2010.

Les « Prix de la Francophonie pour jeunes chercheurs » ont pour but de reconnaître le mérite et la valeur d'un(e) chercheur(se) ayant acquis une reconnaissance scientifique et ayant réalisé une percée significative internationale, en particulier dans le cadre de la Francophonie (...)

[En savoir plus](#)

Appel à projets de Recherche : Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo – FAPESP/AUF

Date limite : 28 octobre 2010

La Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo – FAPESP au Brésil et l'Agence universitaire de la Francophonie ont signé un accord de coopération ayant pour objectif de développer et de soutenir la recherche scientifique et technologique entre les chercheurs des Amériques.

Cet appel à propositions a pour but de sélectionner des projets de coopération en recherche scientifique et technologique dans tous les domaines de la connaissance impliquant l'échange de chercheurs et d'étudiants participant aux projets retenus.

[En savoir plus](#)

[Contact](#)

◆ Colloques

Conférence dédiée au lancement de deux ouvrages

le 28 septembre 2010, à partir de 16h30, à la Médiathèque du Centre Culturel Français (22, rue Bratianu, Cluj Napoca, Roumanie)

Sergiu Mișcoiu, *Naissance de la nation en Europe. Théories classiques et théorisations constructivistes* (Paris, L'Harmattan, 2010) Le livre sera présenté par Chantal Delsol
Stephen Launay, *Chavez/Uribe : deux voies pour l'Amérique Latine ?* (Paris, Buchet/Chastel, 2010) Le livre sera présenté par Sergiu Mișcoiu.

La contribution des savoirs locaux (endogènes) à la pensée éthique, politique et juridique contemporaine

Du 7 au 9 décembre 2010 à l'Université catholique d'Afrique centrale, Yaoundé, Cameroun

Ces journées d'études sont organisées avec le soutien de l'Agence universitaire de la francophonie par : le Centre d'études politiques de l'Université de Kinshasa(RDC), le Groupe de recherche Ethos de l'Université du Québec à Rimouski (Canada) et le Centre d'études et de recherche sur la justice sociale et politique de l'Université catholique d'Afrique centrale (Cameroun).

La question des savoirs locaux a fait l'objet de beaucoup d'attention, ces dernières années, particulièrement dans les milieux scientifiques préoccupés par l'agrobiodiversité à des fins de sécurité alimentaire. Le diagnostic posé est à l'effet que la vision mécaniste du monde, l'exclusion des connaissances traditionnelles, le contrôle de la science et sa marchandisation par les grandes entreprises privent l'humanité des connaissances nécessaires pour affronter les crises contemporaines et sapent la création de la connaissance elle-même. Dans ce contexte, une approche moins réductionniste de la connaissance et du vivant est requise. Il faut également reconnaître l'importance de la diversité et du pluralisme des systèmes de connaissance pour le renforcement des systèmes de connaissance et valoriser les connaissances des communautés.

Ces connaissances dont il est question se limitent-elles aux domaines de l'agriculture, du développement durable et de la pharmacologie ou existe-t-il des connaissances propres aux communautés capables aussi d'alimenter la réflexion contemporaine sur les affaires humaines ? Les différentes sociétés humaines ont dû, sans doute, chacune à leur façon, trouver des manières de régler les différends entre les personnes et entre les groupes, de penser le rapport à l'autre et à la nature, de penser la répartition des richesses et la sanction des crimes, de concevoir le bien et le juste et de les inscrire dans des pratiques ; bref, elles ont dû penser le juridique, le politique et l'éthique. N'est-il pas devenu nécessaire aujourd'hui de se pencher sur ces savoirs locaux pour réfléchir à la manière dont ils pourraient venir enrichir la pensée éthique, politique et juridique contemporaine ? C'est à cette question que seront consacrées les premières journées d'études sur la contribution des savoirs locaux à la pensée éthique, politique et juridique contemporaine.

Quelle responsabilité juridique pour les générations futures ?

10-13 décembre 2010, Université de Poitiers / Université Versailles St Quentin.

Ce colloque est organisé sous le patronage de l'UNESCO, Secteur sciences humaines et sociales. Il est soutenu financièrement par le GIP Mission droit et justice. Avec le soutien de l'Hedac (Haute école des avocats-conseils de Versailles).

Résumé : À ce jour, il n'existe pas de dispositif constitutionnel ou légal permettant d'engager dès à présent la responsabilité des générations présentes devant un tribunal, en raison d'un dommage causé aux générations futures. Il est vrai que les générations futures regroupent des êtres inexistantes (pas encore nés), et donc sans droits subjectifs face aux générations présentes. Créer les conditions d'une responsabilité effective à l'égard des générations futures passe donc par une conception juridique et non plus seulement morale des droits des générations futures. En somme, il faut reconnaître des droits subjectifs à des personnes à naître, opposables à des personnes en vie. C'est l'objet du colloque : interpréter le droit existant dans le sens d'une prise en compte de droits subjectifs des générations futures, ou à défaut imaginer un dispositif à même de défendre les droits des générations futures.

[En savoir plus](#)

Bureau Afrique centrale et des Grands-Lacs (AUF)

Mobilités de réseaux scientifiques et associatifs : appel à candidatures

Date limite : au moins 8 semaines avant la manifestation

Il s'agit de soutenir prioritairement les universitaires du sud qui feront état d'une contribution scientifique à l'occasion de manifestations scientifiques (congrès, colloques, journées scientifiques...). Il s'agit également de développer la mobilité des personnels académiques universitaires (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs, post-doctorants) de manière à valoriser et à promouvoir le développement de la science en français (...)

[En savoir plus](#)

Commission européenne 7ème Programme-cadre de recherche et de développement : appel à propositions européens 2011

Date limite : 2 février 2011

Le 7ème Programme cadre de recherche et développement de la Commission européenne est le principal instrument de financement de la recherche communautaire. Son budget pour les 7 années (2007-2013) est de 50,5 milliards d'euros (...)

[En savoir plus](#)

Prix de la Francophonie pour jeunes chercheurs : 5ème édition 2010-2011

Date limite : 31 octobre 2010 L'Agence universitaire de la Francophonie lance un appel à candidatures pour la cinquième édition du Prix de la Francophonie pour jeunes chercheurs. Cet appel est ouvert du 15 juillet au 31 octobre (...)

[En savoir plus](#)

◆ La revue des revues

Revue Genre, Sexualité et Société

Cette revue électronique de sciences sociales intitulée Genre, Sexualité et Société (GSS) est une revue francophone, interdisciplinaire, hébergée par le portail revues.org et éditée par l'Iris. Elle publie deux numéros annuels sur les questions de sexualité, en libre accès intégral.

[En savoir plus](#)

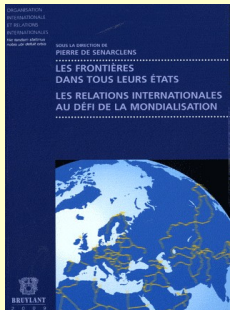
Scientia Juris - Revue juridique de la Faculté de droit de Metz

La revue *Scientia juris* est une revue électronique internationale de sciences juridiques qui traite principalement de problèmes juridiques transversaux en accordant une place importante aux aspects comparés. Elle paraît chaque année en décembre. Le thème principal de la rubrique dédiée aux articles est rendu public par le biais d'un appel à contributions. En tant qu'outil au service de la recherche et de la réflexion d'un lectorat spécialisé à travers le monde, *Scientia juris* offre une source gratuite de documentation scientifique de haut niveau facilement accessible grâce à sa nature électronique. Elle entend ainsi participer à la multiplication en France des accès aux débats juridiques étrangers et à la diffusion internationale des études françaises de sciences juridiques.

Un **appel à contributions** est en cours sur le thème **Droit et frontières**. La date limite de l'envoi des propositions est fixée au **30 septembre 2010**.

[En savoir plus](#)

◆ Publications



Les frontières dans tous leurs états - Les relations internationales au défi de la mondialisation

Auteur : **Pierre de Senarclens (sous la direction de)**

Editeur : Bruylant

Format : 360 pages, broché

Date de parution : 12/2009

ISBN : 978-2-8027-2753-8

L'avancée inégale, fragmentée et faiblement institutionnalisée de la mondialisation, transforme les régimes de souveraineté, en particulier les frontières politiques et symboliques entre les Etats. Les gouvernements sont confrontés à des contraintes socioéconomiques transnationales et à des menaces écologiques globales qui affectent l'orientation de leurs politiques publiques et leurs capacités de régulation. On assiste à une remise en cause des systèmes de légitimité politique et culturelle, à des recompositions dans les identités collectives qui se manifestent notamment par la résurgence des fondamentalismes religieux, des mouvements tribaux et claniques, et par la montée de dynamiques ethnonationalistes. Ces changements ne sont pas étrangers à l'essor de guerres civiles, à l'augmentation significative des flux migratoires et des mouvements de réfugiés. Dans ces conditions, la forme et la signification des frontières territoriales, politiques et socioculturelles se modifient, au même titre que les conceptions de la sécurité et la nature des espaces stratégiques. Il est donc nécessaire de reprendre les débats sur les régimes de souveraineté nationale et les représentations imaginaires qu'ils mobilisent. Il convient aussi dans ce contexte d'analyser les défaillances des mécanismes de coopération intergouvernementale. Les frontières sont devenues un enjeu essentiel de la mondialisation. En approfondissant leurs dimensions politiques, symboliques et conceptuelles, cet ouvrage collectif, qui mobilise différentes perspectives disciplinaires, entend poser les bases d'une réorientation de l'étude des relations internationales.

Missions d'appui et d'enseignement

Bureau régional Europe Centrale et Orientale

Date limite : 31 décembre 2010

Les établissements d'enseignement supérieur membres de l'AUF en Europe centrale et orientale peuvent solliciter la mise en place d'une mission d'enseignement. Ces missions permettent aux enseignants (...)

[En savoir plus](#)

Organiser une manifestation scientifique

Date limite : 3 mois avant le début de la manifestation

L'appui de l'Agence à des [manifestations scientifiques](#) est ouvert de façon permanente dans le cadre des appels régionaux permanents, mis en oeuvre à l'initiative de chacun des neuf bureaux régionaux de l'AUF. Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès du bureau régional dans le ressort géographique duquel se tiendra la manifestation. Ainsi, nous vous invitons à consulter le [site du bureau régional concerné](#). Ce bureau est en effet l'interlocuteur principal au service des institutions scientifiques et universitaires situées dans cette aire géographique.

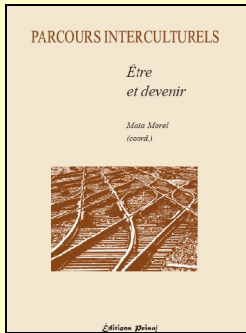
[En savoir plus](#)

Participer à une manifestation scientifique

Date limite : 8 semaines avant le début de la manifestation

L'Agence universitaire de la Francophonie soutient la participation des chercheurs et universitaires du Sud aux manifestations scientifiques (mobilités de réseaux)

[En savoir plus](#)



Parcours Interculturels. Être et devenir

Auteur : **Maia MOREL (sous la direction de)**
Editeur : Éditions Peisaj, Montréal, Canada
Format : 303 pages, broché
Date de parution : août 2010
ISBN : 978-2-9811987-0-9

Ce volume collectif à contenu interculturel rassemble 25 textes de 28 auteurs différents représentant 14 pays d'Europe, d'Amérique, d'Afrique et d'Asie. Les contributions sont majoritairement en français mais également en espagnol, roumain ou anglais. Cette publication a été inscrite par l'UNESCO dans la liste des projets 2010 - Année Internationale du rapprochement des cultures.

Le sommaire peut être consulté sur le site <http://peisaj.drupalgardens.com/>

Bureau Afrique de l'Ouest Bourses de contribution à manifestations scientifiques Date limite : permanente

Les bourses de contribution à manifestations scientifiques, ou « bourses de réseaux associatifs et scientifiques » ont pour objectif de développer les mobilités des personnels académiques universitaires dans le cadre de leur participation à des manifestations scientifiques (colloques, journées scientifiques...), de manière à promouvoir et à valoriser l'expression scientifique francophone, en priorité du Sud.

Elles s'adressent à des personnels académiques universitaires (enseignants chercheurs, chercheurs, post-doctorants) dans le cadre de leur participation à des réseaux scientifiques, institutionnels ou associatifs, sociétés savantes (...)

[En savoir plus](#)

◇ [Transmettre une information \(manifestation scientifique, formation, publication, etc.\)](#)

◇ [Ne plus recevoir la lettre d'information](#)

La lettre d'information de la [Revue ASPECTS](#) est une publication réalisée par le Comité de lecture de la Revue ASPECTS (Coordination : [Mélanie Samson](#)).

La Revue ASPECTS est une revue multisupports du programme thématique État de droit, démocratie et société en Francophonie et de la [Conférence internationale des facultés de droit ayant en commun l'usage du français](#) (CIFDUF).
Reproduction autorisée avec mention de la source et de l'adresse URL.

